

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

Plume d'argent – Événements
ACMQ
Édition 2016
Inauguration Centre
d'art Diane-Dufresne

Prix OCTAS – Culture et
Société
Réseau Action TI
Édition 2016
Mes services municipaux

Municipalité culturelle
de l'année
Grands Prix Desjardins de la
culture / Édition 2016
Culture Lanaudière

Prix Jean-Paul-L'Allier
Ordre des urbanistes du Québec
Édition 2016
Chantal Deschamps,
récipiendaire

Prix spécial hors catégorie
Grands prix du design
Édition 2017
Centre d'art
Diane-Dufresne

Vers une Ville intelligente et humaine

La Ville de Repentigny vous invite à vous joindre à la discussion!

Repentigny poursuit son odyssee vers la Ville intelligente et présente **Parlons Repentigny**, une plateforme d'échange et de consultation en ligne visant à engager une conversation permanente et constructive avec les citoyens, les acteurs communautaires et les gens d'affaires, au profit d'une Ville ouverte, innovante et humaine.



Mis en ligne le 13 mars dernier, Parlons Repentigny invite les Repentignois et les Repentignaises à se prononcer sur différents thèmes à saveur municipale par le biais de discussions et de sondages. Les membres de la communauté sont ainsi appelés à faire part de leur vision, à partager leurs opinions et à proposer leurs meilleures idées sur les sujets proposés, contribuant ainsi à bâtir un Repentigny à l'image de sa collectivité.

« La Ville intelligente ne peut se consolider sans l'interaction constante des acteurs dont elle se constitue. La conversation permanente que nous instaurons avec nos concitoyens, les organismes communautaires et nos gens d'affaires à l'aide de cette communauté virtuelle nous permettra d'obtenir une rétroaction continue afin de bonifier et de personnaliser les services

offerts à la population. Plus que jamais, les Repentignaises et les Repentignois seront au cœur du développement de leur municipalité », indique la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

Une première au Québec

Première initiative du genre dans le monde municipal au Québec, Parlons Repentigny repousse les limites du simple forum et s'accompagne d'un système d'analyse statistique qui permettra à la Ville d'utiliser les données recueillies dans la prise de décisions administratives, à l'image des traditionnels *focus groups*, mais à plus grande échelle. On repense ainsi la consultation citoyenne, la rendant plus simple, rapide et accessible. « L'instantanéité derrière cette communauté facilite le suivi fait aux participants d'une discussion ou d'un sondage quant aux décisions prises suite à leurs interventions. Ici, le dialogue ne se limite donc pas à la consultation, mais se poursuit jusqu'à l'action », ajoute Mme Deschamps.

Inscription en quelques clics

Afin de profiter au maximum du potentiel de cette nouvelle plateforme, la Ville de Repentigny souhaite y rassembler plusieurs centaines de citoyens, des acteurs communautaires en plus des gens d'affaires installés sur le territoire. Pour faire partie de la communauté, il suffit de se rendre au parlonsrepentigny.ca et de remplir le formulaire d'inscription. Un lien est également disponible sur la page d'accueil du site web de la Ville, parmi les icônes des réseaux sociaux. Sachez que chaque répondant doit être âgé de 18 ans et plus.

Une fois sur la plateforme, les membres de Parlons Repentigny auront accès à du contenu exclusif et à de nombreuses

fonctionnalités, en plus, des discussions et des sondages en ligne. Les thèmes abordés seront diversifiés et à intérêt citoyen, variant de l'aménagement d'un parc au déploiement d'un projet de développement, à la programmation d'un événement majeur, par exemple. « Toutes les opinions seront considérées, pourvu qu'elles soient transmises avec respect. Nous espérons ainsi inciter l'ensemble des acteurs de la communauté repentignoise à prendre part aux discussions et à s'engager pour leur avenir et celui de leurs proches », explique le conseiller municipal et président du comité Ville intelligente, M. Éric Chartré.

Une infolettre sera envoyée périodiquement par courriel aux membres de la communauté afin de les aviser de la publication d'une nouvelle discussion ou d'effectuer certains rappels, favorisant la participation active des membres sur la plateforme.

La mairesse de Repentigny souhaite que les Repentignaises et les Repentignois soient nombreux à se joindre à la communauté. « Parlons Repentigny, c'est votre communauté! Prononcez-vous sur les sujets qui vous touchent et contribuez au développement de notre Ville. Au plaisir d'échanger avec vous! », conclut-elle.



Vous pouvez accéder en tout temps à Parlons Repentigny en cliquant sur l'icône présentée sur la page d'accueil du site web de la Ville.

Le Centre d'art Diane-Dufresne primé aux Grands prix du design

Le 15 février dernier, les Grands prix du design dévoilait les lauréats de sa 10^e édition. Parmi eux, un bâtiment de caractère au centre-ville repentignois : le Centre d'art Diane-Dufresne.



Si les Grands prix du design récompense précisément le design d'intérieur, le Centre d'art Diane-Dufresne se démarque par son architecture audacieuse. C'est pourquoi on lui a attribué le « prix spécial hors catégorie ». Dessiné par la firme ACDF, le bâtiment revisite des principes classiques : une colonnade dont la réflexion se fait dans un bassin d'eau, une matérialité monolithique et un aspect solide rassurant qui a pour signature une sophistication contemporaine. Les colonnes asymétriques, qui donnent à la façade son caractère distinctif, favorisent les moments de rencontre que veulent permettre le lieu par sa vocation.

Grands prix du design

Les Grands prix du design est un concours visant à mettre en lumière le talent des designers et des architectes québécois. La remise des prix donne lieu à une soirée de gala, véritable célébration de l'excellence en design, regroupant tous les acteurs majeurs de l'industrie. Pour sa 10^e édition, cette soirée était animée par Mitsou Gélinas.

Première pièce de l'Espace culturel, le Centre d'art Diane-Dufresne est campé stratégiquement en plein cœur du centre-ville et ne manque pas d'attirer les regards.



L'architecte du Centre d'art Diane-Dufresne, M. Maxime Alexis Frappier, en compagnie de l'artiste Diane Dufresne et de Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.



Tout ce qu'il faut savoir sur Repentigny!
ville.repentigny.qc.ca/clientele/nouveaux-residents

Suivez-nous sur





Souignons la contribution des femmes à notre société

Chères Repentignaises,

Chers Repentignois,

La Journée internationale des femmes, célébrée chaque année le 8 mars, est l'occasion de souligner l'apport des femmes dans notre société et de rendre hommage à toutes celles qui, par leur engagement et leur savoir-faire, se distinguent et contribuent à améliorer le bien-être de notre communauté.

Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour réitérer notre engagement à leur offrir maintes occasions de participer activement au développement de notre municipalité. Il est essentiel de permettre à ces femmes de talent et de tête de s'épanouir à leur plein potentiel et d'apporter leurs couleurs aux services municipaux offerts aux citoyens.

La Ville de Repentigny se démarque par la place qu'occupent les femmes au sein de postes stratégiques et de métiers dits non traditionnels. Je suis très fière des avancées qu'a connues notre organisation à ce chapitre au cours des dernières décennies. Nous atteignons presque la parité avec 42 % d'employées cadres et 6 postes de direction sur 13 occupés par des femmes. De plus, nous nous approchons de l'équité en matière de recrutement, puisque le bassin de salariés est composé à 43 % de femmes. Elles concourent à faire de Repentigny un milieu de vie distinctif où la qualité des services est au cœur des préoccupations municipales.

Cependant, beaucoup de travail reste à faire. Les femmes n'occupent toujours que 36 % des postes de gestion au Québec, et ce, même si elles sont très nombreuses à afficher un niveau de scolarité plus élevé que leurs collègues de la gent masculine. L'avenir est porteur d'espoir puisque les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à prendre leur place dans la société et dans les milieux professionnels. Nous, les femmes, avons une vision unique du monde. Soyons fières de la partager!

Grands prix du design

C'est avec une grande fierté que la Ville de Repentigny s'est vue remettre par le jury des Grands prix du design, le 15 février dernier, un « prix spécial hors catégorie » pour le design intérieur et l'architecture remarquables du Centre d'art Diane-Dufresne.

Premier jalon de l'Espace culturel, l'installation repentignoise ne cesse de faire rayonner la culture dans la région, mais également à l'échelle provinciale. Ce prix vient s'ajouter à la *mention spéciale du jury* accordée au Centre d'art Diane-Dufresne au Prix *Les Arts et la Ville* reçu l'année dernière. Sacrée *Municipalité culturelle de l'année* en 2016, Repentigny se positionne comme un pôle culturel incontournable pour tous les amoureux des arts visuels.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Jean-Michel Vanasse s'associe au Médialab de Repentigny

Repentinois d'origine, Jean-Michel Vanasse, le journaliste techno bien connu, s'associe au futur Médialab de Repentigny. Nous l'avons rencontré en entrevue pour connaître ses motivations à l'égard du projet.



Comment avez-vous entendu parler du Médialab de Repentigny?

Après avoir lu dans les journaux l'annonce de Chantal Deschamps, la mairesse de Repentigny, au sujet du projet de Ville intelligente et de l'implantation d'un Médialab à la bibliothèque Robert-Lussier, j'ai été spontanément intéressé par ce futur lieu dédié aux jeunes, avec un volet exclusif pour les jeunes entrepreneurs. J'étais curieux d'en savoir plus au sujet des équipements.

Pourquoi voulez-vous associer au Médialab?

Je suis fier de mes racines repentignaises et j'habite toujours la région. Le Médialab, c'est le genre d'endroit dont j'aurais rêvé bénéficier moi-même étant adolescent. Par ailleurs, c'est stimulant les nouvelles technologies, mais il faut savoir comment les utiliser pour en tirer profit. J'ai envie de m'impliquer auprès des jeunes pour offrir mes services de vulgarisateur techno et motiver les jeunes à découvrir ces nouveaux outils.

Comment allez-vous vous impliquer?

Je compte créer des capsules web à l'intention des jeunes pour

démystifier l'utilisation des équipements du Médialab. Pour utiliser efficacement un outil, il faut connaître ses possibilités.

Je veux donc contribuer à former les jeunes à l'utilisation de ces équipements et parallèlement à la formation, leur fournir de l'information. Par exemple, avec une imprimante 3D, on peut expérimenter de reproduire un objet en le numérisant. C'est impressionnant! Mais je veux aussi les sensibiliser à l'apport concret des technologies dans le monde. L'imprimante 3D permet maintenant d'imprimer des prothèses, de la peau et même des organes... Au-delà de l'initiation, je veux aussi leur faire prendre conscience des avancées de la science. Et ces capsules web, je vais bien sûr les réaliser avec les équipements du Médialab.

Pourquoi vous impliquer auprès des jeunes?

J'espère développer leur curiosité et les stimuler à expérimenter la méthode essai-erreur. Je suis persuadé que l'offre de service du Médialab pourra les amener à développer des compétences numériques et qui sait, peut-être même les guider vers une carrière dans le domaine des technologies. Il y a de bons emplois dans les technologies et celles-ci font maintenant partie intégrante de la vie des jeunes. Mon défi est de leur faire prendre conscience de leurs possibilités immenses.

Quel volet du Médialab vous intéresse?

Tous les volets m'intéressent, dont la production vidéo dans laquelle j'œuvre au quotidien. J'ai particulièrement hâte de tester l'imprimante 3D dont j'ai beaucoup parlé dans mes émissions, mais malheureusement très peu manipulé encore!

Jean-Michel Vanasse devient à 19 ans le plus jeune journaliste à être embauché à TQS-Montréal, où il couvre l'actualité technologique et alimente le premier blogue du réseau. En 2008, il produit et anime la première émission techno à être diffusée entièrement sur Internet au Québec : *Le Journal techno*, qui a par la suite été diffusé à V durant neuf saisons. En plus d'animer *Planète Techno*, il agit à titre de producteur et réalisateur de l'émission. On peut également le voir chaque semaine à l'émission *Marina Orsini* à l'antenne d'ICI Radio-Canada Télé et l'entendre dans différents médias comme expert en nouvelles technologies.

Deux expositions pour souligner le passage du temps et la richesse de la nature

C'est le 9 mars que seront dévoilées les œuvres de deux créatrices de talents, Christine Boucard et Denise Guay, au Centre d'art Diane-Dufresne.

Les expositions *Vanités d'écrivains, discours silencieux* et *Inspiration venant de la terre* seront présentées jusqu'au 16 avril.

Immortaliser le passage du temps

L'exposition *Vanités d'écrivains, discours silencieux* de Christine Boucard est une œuvre photographique en noir et blanc composée de 29 portraits d'écrivains. Ces portraits se présentent comme des vanités, en référence à la tradition dans l'histoire de l'art, et ils évoquent le passage du temps. En immortalisant ainsi ses sujets, l'artiste désire exprimer son sentiment de la lumière et de la fragilité de l'instant et ainsi rendre visible une multitude d'histoires humaines qui se croisent.



© PHOTO : Christine Boucard. Droits réservés CARROC

▲ Portrait homme et portrait femme, de Christine Boucard.

À chaque portrait est associé un texte de l'écrivain ayant pris la pose. L'écriture faisant en quelque sorte écho à l'image.

Une trentaine de reproductions de clichés Polaroid pris lors des séances photo viennent s'ajouter à l'œuvre de Mme Boucard. Ces portraits préparatoires sont des témoins du processus de création de l'artiste et de ses rencontres avec ses sujets.

Hymne à la terre

La richesse de la nature est au centre du processus de création qui a donné naissance à l'exposition *Inspiration venant de la terre*. En se servant de différents médiums, Denise Guay est parvenue à communiquer ses sentiments envers toute cette beauté et la gratitude qu'elle éprouve quant à cette abondance. « La dualité se retrouve dans mes travaux : obscurité et lumière, positif et négatif. Comme résultat, l'expression picturale est issue de l'interaction entre ces forces. Les couleurs superposées, lorsque frottées et grattées, permettent à l'œuvre de vieillir, comme si le temps agissait sur la matière », explique l'artiste. Dans le cadre de cette exposition, les commissaires,



Martine et Natali Guay, posent un regard nouveau sur la démarche créative de leur mère.

Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/cadd, ou composez le 450 470-3010.

◀ *La vie passante #4*, de Denise Guay

Festival Petits bonheurs

Un rendez-vous incontournable pour Les Tout-petits

Une fois de plus, les Villes de Repentigny et de L'Assomption, en collaboration avec le Théâtre Hector-Charland, s'unissent pour présenter le Festival Petits bonheurs du 1^{er} au 14 mai.

Ce rendez-vous culturel offre une programmation spécialement conçue pour initier les enfants de 0 à 6 ans aux différentes disciplines artistiques et leur permettre d'explorer le monde de la création.

Œuvre d'art collective, initiation aux instruments de musique, contes pour tous les goûts, spectacles clownesques ou tendres sont parmi les activités qui sont proposées pour éveiller les enfants à l'univers fascinant des arts en ce début de printemps.

Procurez-vous vos billets ou vos laissez-passer

À Repentigny, les activités se déroulent au Centre d'art Diane-Dufresne et à la bibliothèque Robert-Lussier, alors qu'à L'Assomption, elles auront lieu au Centre Re-Naissance, à la Maison de la culture, à Mur/Mur Galerie et au Théâtre de la Vieille Chapelle.

Toutes les activités sont offertes gratuitement ou à un faible coût. La participation à certaines d'entre elles peut nécessiter une inscription préalable.

La programmation complète est disponible sur le site petitsbonheurs.ca.



Programmation 2017

ARTISTES EN HERBE

Du 1^{er} au 14 mai (du mercredi au vendredi), de 13 h à 17 h et les samedis et dimanches de 10 h à 17 h | Centre d'art Diane-Dufresne, Salle de médiation culturelle

Grâce aux ateliers libres, les artistes en herbe pourront rigoler, dessiner, lire et même contribuer à une œuvre collective.

4 à 6 ans | Inscription non requise



© PHOTO : Michel Pinault

MA PREMIÈRE ŒUVRE D'ART

1^{er} mai, 10 h | Centre d'art Diane-Dufresne, Salle de médiation culturelle

À la suite d'une visite guidée animée de l'exposition *L'air du temps*, d'Éloïse Plamondon-Pagé, les enfants pourront s'initier aux arts plastiques en réalisant leur toute première œuvre d'art.

4 à 6 ans | 5 \$ par enfant et gratuit pour l'accompagnateur

Inscription requise au 450 470-3010

PAPOUL

4 mai, 10 h | Centre d'art Diane-Dufresne, Studio D

Papoul ne sait plus où donner de la tête. Il couve, console, travaille en veillant sur ses petits cocos. Grand-Papoul rythme les heures et, heureusement, Mapoul revient bientôt...

3 à 6 ans | 9 \$ | Billetterie : 450 589-9198, poste 5

CONTE ET CINÉ-DOUDOU

6 mai, 19 h | Centre d'art Diane-Dufresne, Studio D

Vêtus de leur pyjama et accompagnés de leur fidèle toutou, les enfants sont invités à une heure de conte suivi du visionnement du film *Pour l'amour de nos grands-parents*, d'une durée de 40 minutes. Une collation sera servie.

3 à 6 ans | Gratuit | Inscription non requise

HEURE DU CONTE / Le pirate et le dauphin

7 mai, 14 h | Bibliothèque Robert-Lussier

Shaitane vient en aide à Kalu, un petit dauphin qui a perdu sa petite amie Lika lors d'une grosse vague noire.

2 à 7 ans | Gratuit

Inscription requise au ville.repentigny.qc.ca/bibliotheque

CARRÉ DE SABLE

8 mai, 10 h | Centre d'art Diane Dufresne, Studio D

Deux personnages attachants, clownesques, jouent dans un carré de sable et invitent les petits à voyager avec leur imagination et leurs délires... Après le spectacle, les enfants sont invités à confectionner une œuvre colorée.

2 à 7 ans | 12 \$ | Inscription non requise

NOMBRIL

14 mai, 11 h | Théâtre de la Vieille Chapelle

Une femme, un homme et un bébé à venir. Entouré d'amour et d'espoir, il est attendu... Spectacle d'ombre, de lumière, de marionnettes et d'amour!

3 à 8 ans | 9 \$ | Inscription non requise



Théâtre et spectacle



Atelier musical



Cinéma



Atelier



Exposition



Heure du conte

CPE et GARDERIES

Pour les forfaits de groupe, réservez au 450 470-3001, poste 3406

MA PREMIÈRE ŒUVRE D'ART

2 mai, 10 h | Centre d'art Diane-Dufresne

Suite à une visite animée de l'exposition *L'Air du temps*, les petits artistes pourront s'initier aux arts plastiques en réalisant leur toute première œuvre d'art.

PAPOUL

3 mai, 10 h | Centre d'art Diane-Dufresne

Papoul ne sait plus où donner de la tête. Il couve, console, travaille en veillant sur ses petits cocos. Grand-Papoul rythme les heures et heureusement, Mapoul revient bientôt...

3 à 5 ans | 9 \$

DÉCOUVRE LA DANSE

11 mai, 9 h 30 | Centre d'art Diane-Dufresne

Initiation à la danse et bricolage permettant la création de personnages colorés en utilisant les techniques du collage.

4 à 6 ans | Gratuit

ALLONS AU CIRQUE!

9 et 10 mai, 9 h 30 | Centre d'art Diane-Dufresne

L'activité comprend un atelier de cirque où les enfants auront la chance de découvrir différentes disciplines et un conte thématique.

3 à 6 ans | Gratuit



Semaine québécoise des familles

La Fête des familles de retour pour une deuxième édition!

Après avoir connu un franc succès l'an dernier, la Fête des familles de Repentigny est de retour en 2017 et promet une foule de nouveautés qui rassembleront les petits et les grands.

La célébration familiale de l'été aura lieu le samedi 13 mai au parc Jean-Claude-Crevier, près de l'école secondaire l'Horizon dans le secteur Le Gardeur. Pour sa seconde édition, elle affichera de nouvelles couleurs avec une programmation à saveurs environnementale et scientifique, réunissant les parents et les enfants autour d'activités intergénérationnelles. Le concepteur d'expériences du magazine *Les Débrouillards*, Yannick Bergeron, sera notamment de la fête et présentera son très populaire spectacle *La magie de la chimie*.

Nouveauté : la remise annuelle de compost sera partie intégrante de la Fête des familles, alors qu'elle se déroulera simultanément et à proximité du site de l'événement. Voilà donc l'occasion de faire de votre initiative écoresponsable une journée écolo-familiale!

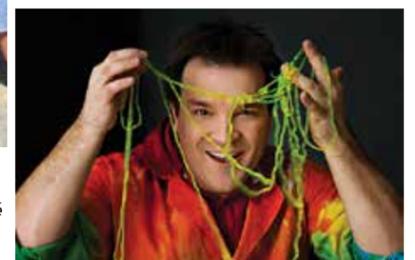
La programmation complète et l'horaire de la journée seront disponibles au cours des prochaines semaines sur le site web et la page Facebook de la Ville de Repentigny.

Des activités pour tous les goûts lors de la Semaine québécoise des familles

La Semaine québécoise des familles aura lieu du 15 au 21 mai sous le thème « L'expérience famille sous la loupe ». À Repentigny, on la célèbre chaque année en collaboration avec de nombreux partenaires qui s'unissent pour proposer une programmation gratuite d'activités récréatives, sportives et culturelles adaptées à tous les membres de la famille. Le Médialab invite notamment les jeunes à une Fiesta ados le vendredi 12 mai à 19 h 30, alors que le Centre aquatique Jacques-Dupuis propose un après-midi familial des plus animés le dimanche 14 mai de 14 h à 16 h.



Les conseillers municipaux M. Normand Venne et Mmes Martine Gendron et Denyse Peltier, accompagnés du comité organisateur lors de la première édition de la Fête des familles le 14 mai 2016.



Yannick Bergeron promet d'impressionner toute la famille avec ses expériences hautes en couleur!

La programmation entière vous sera dévoilée sous peu. Restez à l'affût!

Célébrons la Journée internationale des femmes

La Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année, est l'occasion pour la Ville de Repentigny de souligner l'importance des femmes dans son organisation... tous les jours de l'année.

« C'est une grande fierté pour moi de voir qu'à la Ville de Repentigny, l'équité salariale est respectée et que les femmes occupent des postes à responsabilités », confie Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville.

En effet, avec 43% de femmes employées dans l'organisation, Repentigny se distingue par la mixité de ses équipes. Et ce n'est pas tout!

Plusieurs postes stratégiques sont occupés par des femmes, à commencer par le siège de maire, auquel Mme Deschamps est élue depuis 1997.

C'est ainsi que des femmes sont à la tête du Service de police, du Service des travaux publics ou encore du Service des finances.

À la Ville de Repentigny, 6 postes de direction sur 13 sont occupés par des femmes.

« À la Ville de Repentigny, les femmes participent autant que les hommes à la réalisation de nos objectifs pour le bien de l'organisation », ajoute Mme Deschamps.

Mme Helen Dion, directeur du Service de police, accompagnée de Mme Francine Payer, conseillère municipale, M. Hénault, président de la commission Sécurité urbaine, et des policiers.



La Journée internationale des femmes est consacrée par l'Organisation des Nations Unies et célébrée à travers le monde. Elle vise à reconnaître le travail des féministes et à préparer les combats de demain pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Prévention des incendies

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone sauvent des vies!



Dans le but d'assurer la sécurité des Repentignaises et des Repentignois, le Service de prévention et lutte contre les incendies tient à rappeler à la population l'importance de se munir d'avertisseurs de fumée et de détecteurs de monoxyde de carbone.

Au Québec, c'est en moyenne 50 personnes qui, chaque année, perdent la vie lors d'incendies de bâtiments. Dans 58 % des cas, les édifices n'étaient pas équipés d'avertisseurs de fumée. Afin de prévenir les incendies, toutes les résidences doivent être équipées d'un avertisseur fonctionnel par étage.

Il est très important de savoir que l'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone. Ce gaz inodore, incolore, insipide et non irritant résulte d'un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion, tels les foyers au bois, les cuisinières au gaz ou les appareils de chauffage au propane. Pour détecter cette matière hautement toxique, l'avertisseur de monoxyde de carbone est votre seul allié. Dans les deux tiers des cas d'intoxication au monoxyde de carbone répertoriés au Québec, les bâtisses n'étaient pas munies d'un détecteur. Plusieurs modèles d'avertisseur de fumée combinés à un avertisseur de monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le marché.

Une information complète au bout des doigts

La Ville de Repentigny invite la population à consulter régulièrement la réglementation en vigueur sur son site Internet dans la section Vie citoyenne/Incendies.

En plus d'y trouver les règlements municipaux à appliquer, vous aurez accès à une foule de conseils pratiques pour veiller à la sécurité de votre maison.

Les résidents désirant recevoir plus d'information sur la réglementation en matière de prévention des incendies peuvent communiquer avec le Service de prévention et lutte contre les incendies à incendie@ville.repentigny.qc.ca.

Stationnement de nuit autorisé à compter du 1^{er} avril

Le Service de police de la Ville de Repentigny souhaite rappeler aux citoyennes et aux citoyens que le stationnement de nuit dans les rues de la ville sera de nouveau autorisé à compter du 1^{er} avril (dans la nuit du 1^{er} au 2 avril).

La Ville remercie tous les automobilistes pour leur collaboration pendant la saison hivernale. En se conformant à cette réglementation, toutes et tous contribuent au meilleur entretien des voies de circulation.

Démontage et remisage des abris d'auto

La Ville de Repentigny profite de l'arrivée du printemps pour rappeler que tous les abris d'auto temporaires doivent être démontés et remisés au plus tard le 15 avril. Rappelons que ce type d'abri est autorisé pour une période de six mois à partir du 15 octobre de chaque année.



Protection du voisinage

Des visites pour prévenir les effractions domiciliaires

Des bénévoles du programme Protection du voisinage, formés par le Service de police de la Ville de Repentigny, offriront prochainement des visites aux propriétaires de maison unifamiliale. Le but de ces visites est d'évaluer la sécurité des lieux et de prodiguer de judicieux conseils aux résidents afin de leur éviter d'être victimes d'un vol.

« Depuis maintenant 26 ans, le programme Protection du voisinage contribue au faible taux de criminalité que l'on enregistre année après année à Repentigny. Grâce au travail remarquable des bénévoles, nous remarquons une baisse du nombre de crimes depuis plusieurs années. Il est crucial de poursuivre dans cette voie et de multiplier les efforts de sensibilisation auprès de la population », indique Mme Helen Dion, directeur du Service de police.

Les visites préventives seront d'abord offertes à la population vulnérable et aux propriétaires ayant récemment été victimes d'une effraction. Le programme pourrait ensuite être offert à l'ensemble des citoyens. Les personnes désirant obtenir plus d'informations sur ce service peuvent communiquer au 450 654-6472 ou à protection.voisinage@ville.repentigny.qc.ca.

Mme Cécile Hénault, membre de la commission Sécurité urbaine et conseillère municipale, et M. André Cyr, président du Comité consultatif d'urbanisme et conseiller municipal, sont accompagnés de membres du Service de police et de Protection du voisinage.

Feu et Glace... et plaisir!

Sous le soleil ou sous la neige, les festivaliers ont été nombreux à profiter des activités proposées lors de la 17^e édition du Festival Feu et Glace. Poneys, carriole, glissades... tout y était pour vivre de beaux moments hivernaux.



M. Florian Chartrand, bénévole, et M. Éric Chartré, conseiller municipal, sont venus profiter des activités du Festival.

Le conseiller municipal, M. Sylvain Benoit, le directeur du Service de police, Mme Helen Dion, et le président de Feu et Glace, Jean-Sébastien Brunet, étaient de la fête.



Jean-Yves Lemay, porte-parole depuis dix ans, a eu droit à une belle surprise lors de la journée d'ouverture du Festival. En lui offrant cette sculpture de glace, les organisateurs remerciaient Jean-Yves pour toutes ses années d'implication.



Un nouveau sergent

Dans le cadre de son 60^e anniversaire, la police de Repentigny accueille un nouveau membre dans ses rangs, le Sergent Durenfort. La mascotte a été présentée à la population pendant le Festival.

Un concours dans les écoles primaires du territoire avait été lancé pour trouver le nom de la mascotte. C'est un élève de l'école Émile-Nelligan, William Labelle, âgé de 5 ans, qui a

imaginé le nom de la mascotte. Le jeune gagnant a été accueilli sur scène, pour la première journée du Festival Feu et Glace afin de dévoiler lui-même le nom de la mascotte, qui a été appelée en chœur par les jeunes festivaliers. « Parce qu'il évoque l'entraide et l'efficacité, ce nom sympathique a retenu l'attention du jury formé de représentants municipaux. La sécurité, c'est une affaire d'équipe et de partenariat. C'est aussi l'une des grandes

forces de notre service », mentionne la mairesse repentigoise présente au dévoilement.

Le Sergent Durenfort participera à des kiosques et des événements pour sensibiliser petits et grands sur les comportements sécuritaires et fera de la prévention tout au long de l'année.

Défi Santé 2017

Repentignoises et Repentignois, êtes-vous prêts à relever le défi?

Pour une 7^e année, la Ville de Repentigny invite les citoyennes et les citoyens à s'inscrire en grand nombre au Défi Santé. Pour l'occasion, Repentigny s'associe à une vingtaine de partenaires pour offrir plus d'une centaine d'activités variées et gratuites du 30 mars au 10 mai.

Le Défi Santé, c'est six semaines au cours desquelles les participants s'engagent à adopter de saines habitudes de vie en mangeant au moins cinq portions de fruits et de légumes, en bougeant un minimum de 30 minutes et en prenant une pause, et ce, tous les jours du Défi.

C'est aussi l'occasion de faire l'essai de nouveaux sports, de participer à des ateliers sur la nutrition et le bien-être, de découvrir l'offre de service des organismes repentignois et de visiter les nombreuses installations municipales dédiées à la pratique d'activités physiques sur le territoire. « À Repentigny,

le Défi Santé c'est maintes et une possibilités de découvertes et d'occasions d'apprentissage. Nous espérons que les Repentignoises et les Repentignois saisiront cette opportunité pour s'initier à de nouveaux sports et parfaire leurs connaissances sur les saines habitudes de vie afin de les intégrer dans leur quotidien », indique M. Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseiller municipal.

La programmation propose un éventail d'activités qui sauront plaire à tous les membres de la famille. Profitez du Défi Santé pour vous découvrir de nouvelles passions!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui

Les personnes intéressées à relever le Défi et à participer aux nombreuses activités offertes sur le territoire peuvent s'inscrire sur le site Internet du Défi Santé dès aujourd'hui.



M. Sylvain Benoit et Mme Francine Payer, respectivement président et membre de la commission Sports, activités physiques et plein air, lors du Rendez-vous actif Défi Santé 2016.

Rendez-vous actif Défi Santé

Pour commencer votre Défi Santé du bon pied, participez au Rendez-vous actif Défi Santé le 2 avril, à 10 h 30, au parc de l'Île-Lebel. Cet entraînement extérieur s'adresse aux personnes de tous âges. Grâce aux programmes de niveaux intermédiaire, modéré et avancé qui seront offerts en simultanément, tous les participants seront comblés. Voilà une belle activité à faire en famille et entre amis!

En plus de bénéficier d'une tonne de conseils pratiques sur l'adoption de saines habitudes de vie, l'inscription permet aux gens de participer au tirage d'un an d'épicerie chez IGA, d'une valeur de 5 200 \$, de 1 000 \$ en produits financiers de la Financière Sun Life, d'un abonnement à une session de Cardio Plein Air, d'une valeur de 175 \$, et d'une carte-cadeau IGA, d'une valeur de 100 \$.

Les participants ont également accès à une panoplie d'outils gratuits qui les aideront à demeurer motivés tout au long des six semaines du Défi tels des jeux, des articles, des recettes et des vidéos.

Aux Internationaux de tennis junior Banque Nationale

Les familles d'accueil sont de retour!

La Repentignoise Josée Larose a hébergé plusieurs joueurs de tennis dans le cadre des Internationaux de tennis junior Banque Nationale. Son aventure a commencé en 2002 et se poursuit aujourd'hui à travers les exploits de ses anciens pensionnaires. Avec le retour du programme, nous l'avons rencontré en entrevue pour discuter de son expérience.

Pourquoi avez-vous décidé d'ouvrir votre maison à de jeunes athlètes?

Mon conjoint et moi étions déjà des amateurs de tennis et nous aimions bien assister aux matchs des Internationaux de tennis junior Banque Nationale. En 2001, j'ai vu un joueur remporter le tournoi et remercier sa famille d'accueil. Les membres de la famille étaient très émus. J'ai trouvé ça très beau et je voulais, moi aussi, vivre cette expérience.

Décrivez-nous votre première expérience?

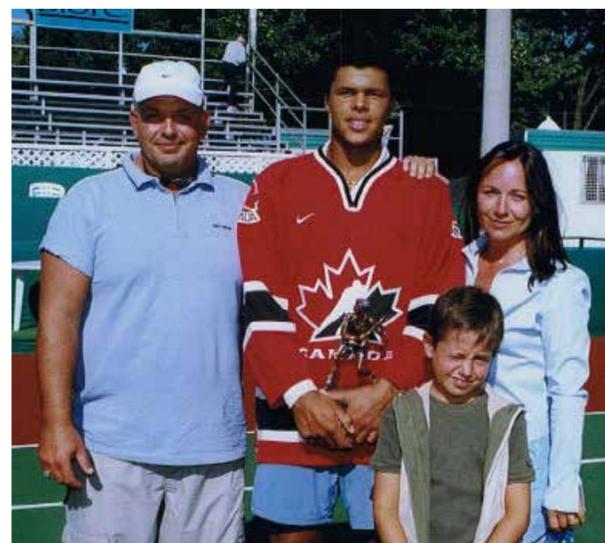
Nous avons demandé d'accueillir un joueur qui parlait français. C'est comme ça que nous avons accueilli Jo-Wilfried Tsonga en 2002. Comme il a remporté le tournoi, nous avons eu la chance de l'avoir avec nous pendant 10 jours et de créer des liens. L'année suivante, Jo-Wilfried m'a contacté directement pour savoir s'il pouvait être hébergé chez nous de nouveau, avec un ami. Nous l'avons donc accueilli et nos liens d'amitié se sont resserrés davantage.



Pourquoi avez-vous décidé de réitérer votre implication?

Recevoir un athlète chez soi, c'est faire une immersion dans son monde. Cela nous permet d'en apprendre davantage sur sa culture et le monde tennistique. Les liens que nous avons tissés avec Jo-Wilfried sont très forts. Je chéris les conversations que nous avons eues jusqu'à 1 heure du matin sur la galerie de la maison. Depuis, nous avons gardé contact. Nous nous écrivons régulièrement sur les réseaux sociaux et nous nous voyons au moins deux fois par année.

Outre Jo-Wilfried, nous avons accueilli Julien Joly, Kevin Boli et l'entraîneur Frédéric Fontang avec qui nous avons également gardé contact. Regarder l'athlète que tu héberges jouer et peut-être même remporter un match, c'est le bonheur! C'est faire partie du tournoi. Les émotions que nous vivons chaque fois que nous voyons l'un d'entre eux participer à une compétition, ça n'a pas de prix.



Jo-Wilfried Tsonga avec sa famille d'accueil lors de son premier passage aux Internationaux de tennis junior Banque Nationale en 2002.

Quels conseils donneriez-vous aux familles qui désirent accueillir des jeunes cette année?

Notre rôle, en tant que famille d'accueil, ce n'est pas de faire de la discipline, mais simplement de s'assurer que notre pensionnaire se sent bien afin qu'il puisse relaxer et bien performer au meilleur de ses capacités. Les joueurs voyagent beaucoup et passent de nombreux jours à l'hôtel. Ils apprécient énormément l'expérience de famille d'accueil, car ils peuvent manger des repas cuisinés maison et retrouver certains avantages de la vie familiale.

Les personnes qui désirent avoir des informations sur le programme de familles d'accueil des Internationaux de tennis junior Banque Nationale peuvent communiquer au 450 581-8470.

Josée Larose, Benoît Delisle, président des Internationaux de tennis junior Banque Nationale, et Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny

Pour un printemps propre et écolo

Donnez une seconde vie à vos objets grâce au service de cueillette de la Société Saint-Vincent de Paul

L'arrivée du printemps est bien souvent l'occasion de faire le tri, de réorganiser tous les placards et de nettoyer chaque coin de la maison. Passage obligé? Peut-être, mais surtout l'opportunité de donner une seconde vie à vos objets inutilisés et ainsi poser un geste d'entraide écoresponsable!



Donner sans se déplacer

La Société Saint-Vincent de Paul (SSVP) de Repentigny offre un service gratuit de cueillette de meubles et d'électroménagers à domicile et sur demande, et ce, pour l'ensemble du territoire de la MRC de L'Assomption. Pour bénéficier de ce service, il suffit de composer le 450 654-9703 et de prendre rendez-vous auprès du préposé. Il est important de prévoir deux semaines de délai entre le moment de l'appel et la cueillette. Notez que seuls les meubles en bon état et les électroménagers fonctionnels peuvent être ramassés par ce service de cueillette.

Le chemin de la valorisation et de l'entraide

Une fois recueillis par la SSVP, les meubles et les objets sont donnés ou vendus à prix modique au magasin de l'organisme situé au 570, rue Leclerc, permettant ainsi à l'ensemble de la population d'avoir accès à divers biens d'occasion à peu de frais.

Le revenu des ventes permet à la SSVP de soutenir plusieurs programmes, notamment l'aide alimentaire, et ce, toujours dans la région où le don a été initialement effectué.

Les biens qui ne peuvent être disposés dans les magasins de la SSVP sont vendus à une entreprise qui les redistribue dans d'autres pays ou en recycle les fibres. En plus de générer un revenu additionnel qui est également redistribué par la SSVP, ce partenariat permet de détourner de nombreux items du site d'enfouissement. Rappelons que la mission de la SSVP est de servir les personnes vivant une situation difficile. Fondées sur l'action citoyenne de leurs bénévoles et la volonté de créer des liens, ses actions sont axées sur l'écoute, l'entraide et l'accompagnement.

Déco écolo ou comment transformer de vieux items en objets tendance

L'inspirante Tania Trudel d'Aube Créations vous démontrera comment donner un second souffle à votre décor en revalorisant à peu de frais de vieux objets ou un meuble défraîchi dans le cadre d'un atelier-conférence organisé avec la collaboration de la MRC de L'Assomption, le 16 mars à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Accompagnée de son équipe, elle complètera sa présentation par la transformation en direct de quelques items, de quoi en inspirer plusieurs! De plus, chaque participant bénéficiera d'un rabais de 40% sur l'inscription à



◀ Quand le vieux rencontre le neuf! L'une des transformations de l'équipe d'Aube Créations.

Les écoparcs prolongent leurs heures d'ouverture

Dès le 1^{er} avril, les écoparcs passent à l'heure d'été! C'est le moment de vous débarrasser gratuitement de vos matériaux de construction, rénovation, démolition et de vos produits électroniques dans le respect de l'environnement.

Écoparc de Repentigny



Jours	Hiver	Été
	(1 ^{er} novembre au 31 mars)	(1 ^{er} avril au 31 octobre)
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	12 h à 16 h 30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	12 h à 16 h 30
Samedi	9 h 30 à 16 h 30	9 h à 16 h 30
Dimanche	Fermé	9 h à 16 h 30
Jours fériés	Fermé	9 h à 16 h 30

Écoparc de la MRC de L'Assomption

Jours	Hiver	Été
	(1 ^{er} novembre au 31 mars)	(1 ^{er} avril au 31 octobre)
Lundi	Fermé	11 h à 17 h
Mardi	Fermé	11 h à 17 h
Mercredi	Fermé	11 h à 17 h
Jeudi	10 h à 17 h	11 h à 17 h
Vendredi	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Samedi	10 h à 17 h	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 17 h	9 h à 17 h
Jours fériés	9 h à 17 h	9 h à 17 h

Le nouveau Guide de bienvenue est arrivé



▲ M. Georges Robinson, président de la commission Développement économique et nouveau urbain et conseiller municipal, et M. Benoit Delisle, président de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, présentent le Guide de bienvenue 2017-2018.

Ce guide contient des rabais et promotions chez les commerçants et les professionnels repentignois. Il est distribué dès maintenant à tous les citoyens ayant fait l'acquisition récente d'une habitation neuve ou déjà construite.

Inutile d'en faire la demande, le guide vous sera envoyé automatiquement à la suite de votre achat!

Tous ensemble contre l'agrile du frêne

La Ville de Repentigny prend des mesures pour arrêter la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire, mais le processus ne sera pas complet sans la collaboration des citoyens.

« L'agrile du frêne ne différencie pas le frêne qui se trouve sur un terrain de la Ville de celui qui se trouve sur un terrain privé. C'est pourquoi l'aide des citoyens est indispensable pour traiter efficacement les arbres touchés et ainsi stopper la propagation », indique M. Normand Urbain, président de la commission Environnement et développement durable et conseiller municipal.

L'agrile du frêne est un insecte apparu en Amérique du Nord en 2002. Bien qu'il ne présente aucun risque pour la santé humaine, ce petit coléoptère, extrêmement destructeur, s'attaque à toutes les essences de frênes, provoquant sa mort en quelques années.

Reconnaître un frêne infesté

Voici des signes et symptômes qui permettent de détecter un frêne atteint :

- S'il y a des jeunes repousses (gourmands) sur le tronc;
- S'il y a dépérissement du feuillage : portez attention aux branches supérieures de l'arbre. Un frêne attaqué par l'agrile peut perdre plus de la moitié de ses branches en une seule année;
- Si vous remarquez la présence de pics-bois : les pics raffolent des larves de l'insecte qui se retrouve caché sous l'écorce;
- Si vous remarquez des trous dans l'arbre; des trous de sortie en forme de D (sur l'écorce) ou des galeries en forme de S (sous l'écorce).

Agir efficacement

1) L'abattage et la plantation de remplacement

Les propriétaires de frênes morts ou dont plus de 30 % des branches sont atteintes doivent prendre les dispositions nécessaires pour faire abattre leur arbre et en disposer conformément. Il est à noter qu'il faut un permis de la Ville pour abattre un arbre et que l'abattage des frênes est interdit du 15 mars au 1^{er} octobre.

2) Le traitement

Ce traitement doit être effectué par des spécialistes dans le domaine qui détiennent un certificat d'autorisation d'application. Actuellement, la Ville de Repentigny utilise un traitement à faible impact environnemental : le TreeAzin.

3) Entrepreneurs

Si vous faites affaire avec un entrepreneur, il est important de vérifier que celui-ci est membre d'une association professionnelle reconnue et qu'il détient les certificats nécessaires.



L'agrile du frêne est un insecte qui s'attaque à toutes les espèces de frênes.

Règlement contre la propagation de l'agrile du frêne

Interdiction d'abattage des frênes à partir du 15 mars

L'abattage des frênes est interdit pendant la période de vie active de l'agrile, soit du 15 mars au 1^{er} octobre.

La Ville de Repentigny rappelle que, depuis l'adoption du règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne en 2015, les propriétaires de frênes morts ou dont plus de 30 % des branches sont atteintes doivent prendre les dispositions nécessaires pour faire abattre leur arbre et en disposer conformément à la réglementation en vigueur.

Cependant, il est important de savoir qu'il faut obtenir l'autorisation de la Ville pour abattre un arbre et que l'abattage des frênes doit être fait pendant la période autorisée. Les frênes abattus devront par la suite être acheminés dans un site autorisé, et/ou transformé selon la réglementation en vigueur.

Toute personne qui ne respectera pas ce règlement commet une infraction passible d'une amende.

Période	Diamètre de l'arbre	Obligation	Transport
Hiver Du 1 ^{er} octobre au 15 mars	Moins de 20 cm	Déchetés sur place en copeaux de 2,5 cm maximum, sur au moins deux côtés	Autorisé
	Plus de 20 cm	Acheminés à un site autorisé de traitement 15 jours maximum après les travaux Acheminés à une compagnie de transformation du bois ou transformé sur place à l'aide d'un procédé conforme, au plus tard 15 jours après les travaux	Autorisé
Été Du 15 mars au 1 ^{er} octobre	Moins de 20 cm	Déchetés sur place en copeaux de 2,5 cm maximum, sur au moins deux côtés	Autorisé
	Plus de 20 cm	Transformés sur place à l'aide d'un procédé conforme Conservés sur place jusqu'au 1 ^{er} octobre et les transporter par la suite à un site autorisé dans un délai de 15 jours	Non autorisé

L'agrile du frêne à Repentigny

Les frênes de Repentigny sont traités depuis 2015 pour éviter la propagation de l'agrile.

Environ 7% des arbres du territoire sont des frênes et l'agrile s'est révélé présent chez plusieurs d'entre eux.

Un traitement efficace

Afin de ralentir la propagation de l'agrile et de sauver le plus d'arbres possible, un traitement est injecté tous les deux ans dans les arbres malades. Le produit utilisé s'appelle le TreeAzin. Développé par l'entreprise BioForest, il a un faible impact sur l'environnement, n'est pas nocif pour la population, les oiseaux ou encore les animaux domestiques.

Le produit est injecté directement dans l'arbre à l'aide de capsules, il empêche la reproduction de l'agrile en le rendant stérile. Le traitement au TreeAzin est efficace à 98%.

Pour qu'un arbre soit traité, il doit être infecté à moins de 30% et faire plus de 20 cm de diamètre. Dans les autres cas, les arbres sont abattus dans des conditions réglementées.

Coupes au boisé du parc des Premières nations

Dans le boisé du parc des Premières Nations, la Ville a répertorié 500 frênes : 370 ont été traités et une centaine vont être abattus d'ici le 15 mars prochain si la météo le permet puisque le sol doit être gelé. Par la suite, 650 pousses d'arbres seront plantées.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Les prochaines assemblées du conseil municipal auront lieu les mardis 11 avril et 9 mai, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 André Cyr 450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges Robinson 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse Peltier 450 581-5733 peltier@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile Hénault 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric Chartré 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain Benoit 514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Normand Venne 450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Martine Gendron 450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Bruno Villeneuve 514 266-2987 brville67@hotmail.com
	District 11 Francine Payer 450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Normand Urbain 450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Nos élus maintenant sur Facebook

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord
103,5FM
Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :
Tirage :

